

MUESPACH



A
N
C
H
E
T
T
E



Bulletin d'information communal

N° 62 / Juillet 09



INFORMATIONS PRATIQUES

Heures d'ouverture au public du secrétariat de la mairie :

Lundi	de	15 h 00 à 18 h 00
Mardi	de	09 h 00 à 11 h 00
Mercredi	de	09 h 00 à 11 h 00
Jeudi	de	14 h 00 à 18 h 00
Vendredi	de	09 h 00 à 18 h 00



Vous pouvez aussi contacter le secrétariat par fax
au 03 45 09 01 29 ou par courrier électronique
à l'adresse suivante : mairie-de-muespach@wanadoo.fr

Site internet : www.muespach.fr

Heures d'ouverture de l'agence postale communale :

Lundi et vendredi	de	14 h 00 à 17 h 00
Mardi, jeudi et samedi	de	09 h 00 à 12 h 00



Passeport :

Depuis le 9 juin 2009, la mairie de MUESPACH ne peut plus délivrer de Passeport du fait de l'arrivée des Passeports Biométriques dans le Haut-Rhin.

Les demandes de Passeport pourront être faites dans toutes les mairies équipées d'une station d'enregistrement (Mairies de FERRETTE, ALTKIRCH, SAINT-LOUIS...).

Changements à signaler en mairie :

Les personnes s'installant à Muespach ou quittant la Commune sont invitées à le signaler en mairie.

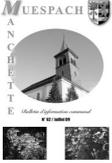
AGENDA

Don du sang à Muespach le vendredi 07 août 2009 :

Une collecte de sang aura lieu le vendredi **07 août 2009** à la salle polyvalente. La demande de sang étant toujours plus importante en cette période des vacances, nous invitons toutes les personnes souhaitant faire don d'un peu de leur sang, à participer à ce geste de solidarité.



SOMMAIRE

	<i>Photos réalisées par Ph.HUBER Eglise + Forêt de Muespach</i>	Couverture
INFO	Info Pratiques	Page 2
	Sommaire	Page 3
	Mot du Maire	Pages 4 à 6
	• Permis de construire • Etat Civil	Page 7
	Conseil Municipal	Pages 8 et 9
	Grippe	Pages 10 et 11
	Chez Caroline	Page 12
	Tailleur de Pierre	Page 13
	"Sans Soucis"	Page 14

	Accord	Page 14
	Notre Forêt	Page 15
	Adsl	Page 16
	Réunion	Page 17
	Commission des Jeunes	Page 18
	Pétanque	Page 19
	Maison Fleuries	Page 19
	Associations	Pages 20 et 21
	Secourisme	Page 22
	Chaleur	Pages 23 à 25
	Sapeurs	Pages 26 et 27
	FC Muespach	Page 28

Ce bulletin d'information a été conçu par la commission « Information et Communication » et mis en page par Philippe Huber et Norbert Demiéville.

Les textes et photos proviennent des différentes commissions et associations ainsi que de notre secrétaire de Mairie.

Merci à tous de votre lecture, de vos commentaires et suggestions.

Impression par l'Imprimerie de Saint-Louis. Bulletin communal tiré à 400 ex.

Le Mot du Maire



Le deuxième bulletin communal de cette année me conduit à faire observer que les affaires de la commune suivent leur cours dans le cadre des projets qui ont été décidés pour 2009.

La rénovation de la rue des acacias est terminée, seules quelques améliorations annexes seront encore ajoutées aux infrastructures mises en place. Ces travaux se feront conjointement avec les travaux que va réaliser l'Association Foncière de Muespach sur le haut de ce secteur.

Les travaux de la rue de la Fontaine sont quasiment terminés. Il suffit encore d'installer la passerelle piétonne. La prolongation du trottoir sur le côté droit de cette rue jusqu'à la jonction avec la rue de la Gare a été rendue nécessaire en raison de la modification de la pente d'écoulement des eaux de pluie, par suite de l'implantation des bordures de trottoirs sur le versant opposé. Je tiens à ce propos à remercier bien chaleureusement notre adjoint chargé des travaux communaux, Alain Schmitt, pour son engagement personnel, et sa présence quotidienne sur ce chantier.

La suite du programme des travaux publics se poursuivra conformément au planning prévu en début d'année, par la rénovation partielle de la chaussée de la rue de la gare et l'installation d'un nouveau réseau d'éclairage public qui devrait être prolongé à la rue des Fleurs.

Dès la rentrée, nos ouvriers communaux disposeront d'une nouvelle « fourgonnette » communale. Celle qu'ils utilisent encore pour quelques semaines est usée par le poids des ans !

Les géraniums eux aussi sont en place : tout est prêt à présent pour l'accueil de l'été, qui, nous l'espérons, sera beau, ce qui réjouirait nombreux de nos concitoyens, à l'heure du départ en vacances.

A propos de départ, nous enregistrons cette année un sommet jamais atteint en ce domaine. Après le départ annoncé de notre directrice de l'école maternelle, Madame Wadenpohl, de Madame Osinsky, enseignante dans cette même école, de Monsieur Orsat, directeur de l'école élémentaire, s'ajoute de façon inattendue celui de notre secrétaire de Mairie, Guillaume Hentz, qui se doit de quitter notre administration en raison de sa réussite à un concours « d'attaché » l'obligeant à suivre les cours d'une école d'administration dès la rentrée de septembre.

Nous regrettons bien évidemment tous ces changements, engendrés soit par des demandes personnelles de mutation - c'est le cas de nos 3 enseignants – soit par l'obligation faite à Guillaume Hentz faisant suite à la réussite de son examen.

Pour ce qui concerne le remplacement de notre sympathique secrétaire de mairie, 3 candidatures « recevables » se sont manifestées. Toutes les trois avaient un profil qui convenait parfaitement au remplacement nécessaire : celui d'un secrétaire de mairie confirmé. Le choix s'est porté sur Monsieur Muller Jacky qui prendra son service en mairie de Muespach à compter du mois de septembre de cette année.

Résumé de l'activité des commissions du Conseil Municipal

Commission des Jeunes : je suis particulièrement heureux en ce début d'été de rappeler combien était active, dans cette première partie de l'année, notre « commission des jeunes » présidée par Jacques Henri et animée par Pascal Groell, Jean- Claude Kuntz et Philippe Huber.

Nous avons eu en effet le bonheur d'organiser en notre village, à la fois des stages d'escrime, des stages de secourisme, et des concours de dessin sur le thème de la sécurité routière.

Pour avoir été présent à chaque cérémonie de remise de prix ou de diplômes à tous ces jeunes villageois très méritants, j'affirme fortement que notre jeunesse est pleine de talents, de bonne volonté et de dynamisme.

La commission bien entendu ne s'arrête pas sur ce qui a été fait. Elle continue dans ses projets et poursuit son objectif dans le cadre de l'organisation du concours de pétanque.

Commission Sociale : dans un cadre quelque peu différent, puisqu'il s'adresse aux « seniors » de notre village et qu'il s'inscrit dans la mission de la commission sociale présidée par Marie-Hélène Jonner, et animée par Jean-Claude Kuntz, Régine Rentz et Philippe Huber, je suis heureux de rappeler l'organisation des nombreuses séances de gymnastique « **prévention des chutes** » qui ont été suivies avec assiduité et satisfaction par de nombreux participants.

Il m'est tout autant agréable de rappeler la nouvelle activité introduite par cette même commission au profit de nos « seniors » qui ne ménagent plus leurs efforts, leurs muscles et leur bonne humeur pour se réunir chaque semaine- le Jeudi- et battre la campagne environnante avec leurs chaussures de marche. Avis à tous les amateurs ! Manifestez-vous

Commission Urbanisme et Environnement : que dire enfin, de ce formidable entrain manifesté par cette commission qui s'est attachée avec force et dynamisme à embellir notre village et à le rendre plus propre. Les actions menées ainsi par Pascal Groell, et ses collègues, Vincent Gutzwiller, Régine Rentz, Henri Jacques, et Norbert Demiéville, vont dans le bon sens, comme le prouvent les résultats des premières actions menées : par exemple celle du « balayage » de nos rues, et du nettoyage de nos caniveaux ! D'autres suivront à n'en pas douter. Cette commission, il faut le mentionner était omniprésente lors du projet d'aménagement de la rue de la Fontaine. Passerelle, garde-fou, luminaires et plus tard fontaine sont les résultantes de leurs travaux !

D'autres activités du Conseil restent encore à mentionner si l'on veut rester objectif dans le cadre de nos diverses missions. Je vais m'efforcer de présenter un résumé très succinct de ce qui est élaboré, et décidé, et qui relève de l'intérêt général de notre population :

Deux choses apparaissent être primordiales : la **couverture Haut-Débit, et l'Assainissement** !

La couverture Haut-Débit c'est l'affaire du Conseil Municipal, tandis que l'Assainissement est l'affaire de la Communauté de Commune Ill et Gersbach.

Tout le monde, ou du moins, beaucoup de monde sont en attente d'informations sur ces deux sujets brûlants de notre action communale, et inter communautaire.

Le lecteur, trouvera ci-dessous, en deux petits paragraphes, l'essentiel d'un résumé de situation.

Couverture Haut-Débit : la commission communale, présidée par Christian Grandclaude, et animée par Patrick Schindler, Hubert Hebinger, Philippe Huber, et Norbert Demiéville, informe régulièrement les Muespachois du suivi de ses travaux, et montre à l'évidence la complexité de la mise en place d'un haut-débit à Muespach.

D'un côté France-Télécom qui propose sa solution NRA-ZO au travers du réseau téléphonique existant, imposant cependant à la commune de Muespach une étude préalable de faisabilité du projet, étude concluant à la possibilité de réaliser ce programme (entre 60 000 et 70 000 euros d'investissement). France Télécom cependant se rétracte en prétextant qu'en raison du nombre de lignes téléphoniques existantes à Muespach, supérieur à ce que France Télécom peut garantir, cette solution ne peut être retenue !

France-Télécom propose ainsi à Muespach une formule « adaptée », à la pointe du progrès, à savoir le câblage par Fibre Optique dont le coût est bien entendu bien plus élevé : environ 200 000 euros !

D'un autre côté le Haut-Débit, proposé par le Conseil Général du Haut-Rhin avec le WIMAX

Résultat : le Wimax ne fonctionne pas à Muespach, si ce n'est dans des habitations situées sur les hauteurs de Muespach, qui reçoivent – de vue à vue- la réception de l'antenne WIMAX située à une dizaine de kilomètres de chez nous. Toutes les autres habitations situées en contrebas ne peuvent recevoir le Haut-Débit proposé par le Wimax !! La démonstration en a été faite clairement au cours d'une tentative (avortée) réalisée chez l'un de nos habitants demeurant rue du 1° Septembre.

Que faire ?

Il faut savoir, que le Conseil Général, par la voix de son Président nous informe, que nous ne sommes pas autorisés à engager des fonds publics, pour installer toute autre infrastructure que celle du WIMAX, entendu que le WIMAX a été financé par des fonds publics, à savoir quelque 14 millions d'euros ! (par le Conseil Général du Haut-Rhin et éventuellement par des subventions).

Il faut savoir aussi que la commune de Muespach, veut apporter, par tous les moyens le Haut-Débit à Muespach !

Nous avons ainsi sollicité une rencontre auprès de Monsieur Buttner, Président du Conseil Général du Haut-Rhin afin de trouver une solution équitable à ce très délicat problème ! Cette demande a été entendue, nous sommes en effet attendus en date du 02 juillet à 17 h15 au siège du Conseil Général à Colmar, et serons reçus par Monsieur Notter, vice-président !

L'Assainissement, et la Station d'Épuration

Nous sommes tous, du moins je le pense à l'écoute de ce qui devient « l'Affaire » du Sundgau ! Chacun d'entre nous connaît l'historique de cette « affaire » et tout autant les nombreuses péripéties qui ont marqué les étapes du cheminement du projet, depuis de nombreuses années.

Nous ne poserons pas le problème de la commune de Grentzingen qui s'oppose à ce projet, ni celui de ces quelques habitants qui se sentent personnellement touchés par ce projet en raison de la « proximité » de leur propriété de la station d'épuration projetée. Ce n'est pas notre rôle, nous sommes en démocratie, et chacun peut s'exprimer selon ses intérêts et sa volonté : nous respecterons ainsi, au travers de ces lignes cette règle formelle !

Nous posons cependant le problème financier et écologique de ce très lourd contentieux qui a été porté à l'audience du tribunal administratif de Strasbourg au travers de très nombreux recours, par la commune de Grentzingen.

Financier- parce que le coût de la Non-réalisation de cette station d'épuration s'élèvera à la somme de près de 1 million d'euros à la collectivité de la Communauté de Communes Ill et Gersbach !

Écologique- du fait de la non-réalisation de l'assainissement qu'impose l'Europe !!

Ces recours engagés par la commune de Grentzingen, contre la Communauté de Communes Ill et Gersbach, sont à l'heure qu'il est, défavorables à Grentzingen, selon les dernières décisions exprimées par ce même tribunal.

Ill et Gersbach, est en droit de considérer selon ces jugements, qu'elle est autorisée à démarrer la construction de cette station d'épuration.

Nous sommes ainsi en attente de la suite des décisions que pourront prendre, soit la Communauté de Communes Ill et Gersbach, soit la commune de Grentzingen.

Il me reste à présent à donner quelques informations sur les récentes décisions du Conseil de la Communauté de Communes Ill et Gersbach, relatives à la gestion des déchets, au ramassage des ordures, et à cette fameuse Pesée embarquée, mais aussi, pour l'information de nos sportifs et jeunes footballeurs, la décision du Conseil du Sivu-terrain de Foot !

Gestion des déchets : la CIG a tout récemment proposé, et voté à une forte majorité une nouvelle orientation dans le cadre de la gestion des déchets. Comme beaucoup le savent, je me suis fermement opposé à ce projet qui, entre autre formule nouvelle propose « la Pesée embarquée ». Le vote en faveur de l'adoption de ce projet a finalement eu raison de mon opposition et de celle des délégués de Muespach, Pascal Groell et Patrick Schindler. Quelques autres délégués de la CCIG ont tout autant voté contre ce projet ou ont choisi l'abstention ! Cette nouvelle gestion des déchets sera effective dès 2010.

Je reste persuadé, jusqu'à preuve du contraire, que cette nouvelle formule reviendra plus cher au contribuable que nous sommes, mais aussi au client que nous sommes ! L'avenir nous dira qui avait raison et qui avait tort !

Quant à la collecte des encombrants, je ne me satisfais pas du tout de la formule adoptée par la CCIG qui oblige bon nombre de personnes de chez nous à déplacer ces encombrants sur un très long trajet qui les mène jusqu'à Werentzhouse. C'est loin, c'est compliqué, et c'est contre la logique écologique, tant défendue par les défenseurs du projet de la *Pesée embarquée* ! Décidément je ne suis pas très heureux de ces dernières décisions de la CCIG !

SIVU et terrain de foot synthétique : la dernière réunion du SIVU tenue en date du 19 juin, a entériné les dispositions techniques du futur terrain de football synthétique. L'accord unanime prononcé en faveur d'un équipement synthétique et « écologique » est à marquer dans l'histoire du SIVU.

Selon les avis du constructeur, ce terrain pourrait être opérationnel dès l'automne prochain, sous la réserve d'avoir de bonnes conditions climatiques durant l'été.

Dans cette attente, fébrile peut-être pour certains, je vous souhaite de passer d'agréables vacances

Le Maire, Roland Haller

Les Permis de Construire Délivrés en 2008

Demandeurs	Objets	Implantations	Date du permis
ROST Florian	Construction d'une maison individuelle	rue du Gersbach	12.03.2009
Etienne HATSTATT	Construction d'un abris de jardin	1, rue de l'Etang	03.06.2009

ETAT CIVIL du 1^{er} semestre 2009



NAISSANCES

LACOUR Alexis	le 03 février 2009 à ALTKIRCH
MARY Liam	le 18 février 2009 à ST-LOUIS
HEMMERLIN Lucas	le 23 mars 2009 à ALTKIRCH
BELTRAN Tristan	le 31 mars 2009 à MULHOUSE
JEGO Noémie	le 02 avril 2009 à MULHOUSE
SPRINGINSFELD Gwendoline	le 30 avril 2009 à MULHOUSE
RIETH Marina	le 16 juin 2009 à ALTKIRCH

MARIAGES

HATSTATT Pascal avec HENRIET Fanny	le 02 mai 2009
SCHWECHLER Julien avec LESUEUR Peggy	le 30 mai 2009

DECES

FELLER Marie	le 04 janvier 2009	à ALTKIRCH
PETER Marie	le 21 février 2009	à COLMAR
ZIERATH Marcel	le 07 avril 2009	à MUESPACH
GOEPFERT Gérard	le 20 avril 2009	à MUESPACH
GROELL Jean-Paul	le 17 mai 2009	à SAINT-LOUIS

Comptes-rendus du Conseil municipal : 1er semestre 2009

Les comptes-rendus détaillés des réunions du Conseil municipal peuvent être consultés sur le site Internet : www.muespach.fr

SÉANCE DU 02 DÉCEMBRE 2008

Lors de cette séance, la Commune renouvelle son adhésion au Programme de Reconnaissance des Certifications forestières Alsace (PEFC) pour la période allant de 2009 à 2013.

Le Conseil décide de l'installation d'une fenêtre à la Mairie afin de permettre la création d'un nouveau bureau.

La Commission des jeunes demande au Conseil l'installation d'un panneau d'affichage. Celui-ci permettra de placer les dessins des enfants de Muespach sélectionnés suite au concours sur le thème de la sécurité routière.

La Commune de Muespach émet un avis favorable à l'adhésion de la Ville de Mulhouse au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.



SÉANCE DU 13 JANVIER 2009

Un débat d'orientation budgétaire est mené pour définir les investissements à prévoir suite aux propositions des différentes Commissions communales.

Sont prévu pour 2009-2010 et les années à venir, les investissements suivants :

- travaux de voirie : l'aménagement du haut de la rue des Acacias, l'aménagement de la rue de la fontaine avec installation de nouveaux lampadaires, l'aménagement des trottoirs de la rue de Steinsoultz.
- Mise en place du Haut-Débit : deux versions peuvent être envisagées dans l'aménagement du NRA-ZO / version Cuivre ou Version Fibre Optique.
- participation à la construction de la Plateforme sportive de football dans le cadre du projet intercommunal géré par le SIVU de Muespach/Muespach-le-Haut

Suite à la demande de Monsieur Orsat, Directeur, le photocopieur de l'école élémentaire est remplacé.

Le Conseil approuve l'état des coupes à marteler pour 2010.

SÉANCE DU 03 FÉVRIER 2009

Suite aux propositions de la Commission de travaux, un appel d'offres sous forme de procédure adaptée est lancé pour l'aménagement de trottoirs et la réfection de la chaussée rue de la fontaine.

Une étude pour la réfection des trottoirs et la pose de nouveaux candélabres pour la rue de Steinsoultz ainsi qu'une étude pour la réfection des enrobés de la rue de la gare sont lancées.

Un nouveau chauffe-eau a été installé à la salle polyvalente, l'ancien étant tombé en panne.

Christian Grandclaude, Président de la Commission Internet, présente au Conseil les démarches entreprises pour l'obtention du Haut-Débit à Muespach.

SÉANCE DU 03 MARS 2009

Le Conseil approuve le compte administratif et affecte les résultats de l'exercice 2008.
Les taux d'imposition pour l'année 2009 sont ainsi fixés :

Nature de la taxe	Taux 2009	Taux 2008
Taxe d'habitation	9.83	9.50
Taxe foncier bâti	10.55	10.19
Taxe foncier non bâti	79.90	77.20
Taxe professionnelle	12.21	11.80

Le Conseil vote le budget primitif pour un montant de :

- Investissement : 886 979.23 € - Fonctionnement : 1 076 271.46 €

Le Conseil autorise la signature d'une convention pour obtenir un versement anticipé des attributions du FCTVA en cas d'augmentation des dépenses d'investissement.

Après étude des résultats de la consultation pour le réaménagement de la rue de la fontaine, le Conseil décide du lancement des travaux.

Le Conseil décide de la réfection du chemin Communal dit « la Rebgasse » par pose d'un enrobé.

Le Conseil répond favorablement la demande de Mme Wadenpohl, Directrice, qui demande la participation financière des Communes de Muespach, Muespach-le-haut et Knoeringue, pour une sortie de l'école maternelle au Cirque.

SÉANCE DU 07 AVRIL 2009

Le compte de gestion établi par la Trésorerie de Ferrette est présenté au Conseil, il est conforme au compte administratif établi par la Mairie.

Pascal Groell, premier adjoint, présente à l'assemblée le plan d'aménagement de la rue de la fontaine. Dix nouveaux lampadaires seront installés.

Pascal Groell, président de la commission travaux et urbanisme, présente au Conseil l'opération village propre qui aura lieu au mois de juin.

Régine Rentz, présidente de la commission embellissement, propose l'opération village fleuri qui aura lieu durant l'été.

Les subventions pour 2009 sont attribuées aux associations lors de cette séance.

SÉANCE DU 02 JUIN 2009

Le Conseil approuve l'enfouissement des lignes téléphoniques rue de la gare.

La commission des travaux va étudier l'éclairage de la rue de gare.

La Commune participe au financement du feu d'artifice tiré par l'amicale des donateurs de sang.

Le Conseil décide de la pose d'une passerelle piétonne, rue de la fontaine, traversant le Gersbach.

L'ancien utilitaire devant être changé, le Conseil décide de l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la Commune.

Suite à des demandes de riverains de la rue du Ziel concernant les nuisances subies lors du passage de camion sur le CD 463 du fait d'un défaut de nivellement, cette partie de la chaussée devra être remise à norme par l'entreprise qui avait fait les travaux.

Grippe A / H1N1

Des réponses à vos questions

Norbert DEMIÉVILLE

(Extraits du site officiel : www.pandemie-grippale.gouv.fr)

Qu'appelle-t-on nouveau virus de la grippe A/H1N1 ?

La nouvelle grippe dite grippe A/H1N1 est une infection par un virus qui résulte de phénomènes de recombinaisons à partir de virus de porc, humain et aviaire, mais qui se transmet maintenant d'homme à homme. Ce virus est différent du virus H1N1 de grippe saisonnière, virus d'origine humaine qui circule habituellement.

Comment se propage la nouvelle grippe A/H1N1 ?

Dans le cadre de l'épidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- par la voie aérienne, c'est-à-dire la dissémination dans l'air du virus par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons ;
- par le contact rapproché avec une personne infectée par un virus respiratoire (lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main) ;
- par le contact avec des objets touchés et donc contaminés par une personne malade (exemple : une poignée de porte).

Quels sont les symptômes de la nouvelle grippe A/H1N1 ?

Les symptômes de la nouvelle grippe A/H1N1 chez l'homme sont, dans la majeure partie des cas, les mêmes que ceux de la grippe saisonnière : fièvre supérieure à 38°, ou courbatures, ou grande fatigue notamment, et toux ou difficultés respiratoires.

Si vous ressentez ces symptômes, appelez votre médecin traitant ou le 15.

Quelle est la période d'incubation de la nouvelle grippe A/H1N1 ?

La période d'incubation peut aller jusqu'à 7 jours.

Comment se protéger de la nouvelle grippe A/H1N1 ?

La transmission du virus se fait principalement par voie aérienne (par la toux, l'éternuement ou les postillons) mais peut également être manu portée (transmission par les mains et les objets touchés et donc contaminés).

Il faut donc :

- éviter tout contact avec une personne malade
- se laver régulièrement les mains avec du savon ou avec une solution hydroalcoolique (en vente en pharmacies et grandes surfaces).
- se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier (que vous devez jeter dans une poubelle) lorsque vous toussiez ou éternuez.

Existe-t-il un traitement préventif efficace ?

Il n'y a pas de traitement préventif contre la nouvelle grippe A/H1N1. Cependant, des mesures d'hygiène (dits « gestes barrières ») sont recommandées afin de limiter les risques de contamination :

- éviter tout contact avec une personne malade,
- se laver régulièrement les mains (au savon et/ou avec une solution hydroalcoolique)
- se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier (que vous devez jeter dans une poubelle) lorsque vous toussiez ou éternuez.

Existe-t-il un traitement curatif efficace ?

Les médicaments antiviraux l'oseltamivir (Tamiflu®) et le zanamivir (Relenza®) sont efficaces sur ce virus. Ils sont prescrits après consultation et diagnostic réalisés par un médecin, dès l'apparition des premiers symptômes. Ils ne constituent en aucun cas un traitement préventif.

Les antiviraux peuvent-ils être prescrits aux enfants ?

Il existe un traitement antiviral pour les enfants de plus de 1 an (antiviraux sous forme pédiatrique) qui peut être prescrit, en cas de besoin, par un professionnel de santé.

Les antiviraux peuvent-ils être prescrits aux enfants de moins de 1 an ?

L'agence européenne du médicament a rendu, le 8 mai 2009, un avis favorable concernant l'utilisation de l'antiviral Tamiflu® pour le traitement des enfants de moins de 1 an en cas de pandémie déclarée de grippe H1N1.

Les antiviraux peuvent-ils être prescrits aux femmes enceintes ?

L'agence européenne du médicament a rendu, le 8 mai 2009, un avis favorable concernant l'utilisation des antiviraux Tamiflu® (oseltamivir) et Relenza® (zanamivir) pour le traitement des femmes enceintes, en cas de pandémie déclarée de grippe H1N1. Ces recommandations ne sont valables qu'en situation de pandémie déclarée par l'OMS, c'est-à-dire en phase 6 du plan (nous sommes actuellement en phase 5).

Existe-t-il un vaccin pour se protéger de la nouvelle de grippe A/H1N1 ?

Pour l'instant, il n'existe pas de vaccin contre ce nouveau virus. La souche a été mise à disposition des industriels pour la fabrication du vaccin. Un délai de plusieurs mois va être nécessaire pour que le vaccin soit disponible.

Le vaccin contre la grippe saisonnière est-il efficace contre le virus H1N1 ?

Selon les experts qui étudient ce nouveau virus, rien ne permet d'affirmer, pour le moment, que le vaccin saisonnier soit efficace contre lui.

Quelle est la différence entre un antiviral et un vaccin ?

Les antiviraux sont des médicaments employés pour la prévention (dans certains cas précis pour des personnes ayant eu un contact étroit avec un malade confirmé) et le traitement précoce de la grippe. Ils doivent être pris rapidement après le début de la maladie (moins de 48 heures) et peuvent atténuer les symptômes de la grippe, raccourcir la durée de la maladie et probablement prévenir les complications. Les antiviraux réduisent la capacité de reproduction du virus, mais n'immunisent pas contre le virus. Deux antiviraux peuvent être utilisés indifféremment dans le traitement du virus H1N1, l'Oseltamivir (Tamiflu®) et le Zanamivir (Relenza®).

Un vaccin est un produit de santé qui provoque l'immunisation du patient en stimulant sa production d'anticorps contre le vaccin. Les vaccins sont le principal outil de prévention de la maladie causée par la grippe, comme d'autres infections. Ils stimulent la production d'anticorps dirigés contre certains des composants du virus de la grippe contenus dans le vaccin, provoquant ainsi l'immunisation du patient contre le virus.

Afin d'assurer une protection efficace, l'OMS a mis à disposition la souche du nouveau virus aux laboratoires de référence qui travaillent actuellement à la recherche d'un vaccin spécifique à cette forme de grippe. Un délai prévu de plusieurs mois sera nécessaire pour que le vaccin soit disponible.

Pour toute information : 0 825 302 302 (0.15 €/min depuis un poste fixe)
www.pandemie-grippale.gouv.fr

Le restaurant Au Soleil

« Chez Caroline »

27, rue du 1^{er} septembre - 68640 Muespach
03 89 07 87 29



17 ans après qu'elle ait dû renoncer à la gérance du café-brasserie, Caroline Gutzwiller est de retour à la tête de l'enseigne « Au Soleil ». Cette fois cependant, Caroline peut exercer ses talents de cuisinière, ignorés précédemment. En plus du copieux menu du jour à 10.50€, des tartes flambées le week-end, la carte est bien remplie. Bien sûr, il ne faut pas oublier ses prestations de traiteur-livreur et, sur commande (six personnes minimum), une palette de menus et de spécialités alsaciennes telles que le Backaoffa, Surlawerla, etc. Egalement lors d'une commande de dix personnes au minimum,



un repas est offert. La clientèle se partage entre les habitués quotidiens, les ouvriers de passage, les habitants de Muespach et environs. Caroline remercie du fond du cœur les Muespachois de leur solidarité et support effectif rendant le démarrage de son restaurant plus facile. Elle saisit l'opportunité de ces quelques lignes pour indiquer qu'elle recherche des photos de conscrits pour la décoration de la salle du restaurant.

Ouverture :

Lundi de 9h à 14h

Mercredi au Jeudi de 9h à minuit

Vendredi de 9h à 1h du matin

Samedi de 10h à 1h du matin

Dimanche de 10h à minuit

Fermeture le lundi après-midi et mardi toute la journée.

Le restaurant sera fermé du 13 au 23 juillet inclus

Dans un souci de toujours mieux faire connaître les activités à Muespach, nous démarrons une série d'interviews des entreprises localisées dans notre village. Nous en présenterons deux par bulletin communal. Notre choix est purement aléatoire mais toutes seront présentées. Si nécessaire, nous pouvons être contactés directement.

Commission de l'information et de la communication

Artisan de la Pierre

Hubert GARDERE

36, rue de la Montagne - 68640 Muespach - Tél: 03 89 68 73 85

Hubert Gardère, originaire du Sud-Ouest, s'est très vite découvert une attirance pour le métier de tailleur de pierre. Après une formation de base, le reste de son expérience se développe dans toute la France. A travers son mariage, il découvre l'Alsace et s'y installe il y a plus de 20 ans. Il effectue simultanément des travaux dans des sites remarquables de 1989 à 1995, en France et en Suisse. Ces séjours lui permettent d'acquérir et de parfaire l'ensemble des techniques liées à la pierre. Finalement, son savoir-faire lui a permis de participer à des chantiers aussi prestigieux que le Louvre, le Panthéon, le Sénat, etc.



De nombreux stagiaires viennent régulièrement, envoyés par les centres de Remiremont, Montbéliard et Saverne. L'apprenti actuel vient d'ailleurs d'être nommé meilleur apprenti de France avec 3 médailles d'or au niveau Départemental, Régional et National.

Sur demande, des cours de taille et de sculpture peuvent être organisés. Cours dans lesquels on apprend à dégauchir une face, la technique de l'équarrissement, la sculpture moderne ou académique (sculpture praticien), la taille directe, etc.

M. Gardère propose ses services de travaux de la pierre aussi bien aux communautés, qu'aux particuliers et entreprises.

La liste suivante, non exhaustive, dévoile une partie de ses activités :

Travaux de rénovation

Appuis fenêtre

Escaliers

Mobilier en pierre

Habillement intérieur de maison

Fontaines

Encadrement de portes

Murs en pierre sèche

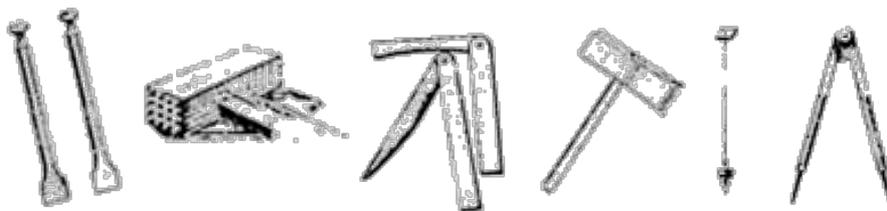
Eviers

Dallages à l'ancienne

Escaliers

Colonnes

Voûtes



Dans un souci de toujours mieux faire connaître les activités à Muespach, nous démarrons une série d'interviews des entreprises localisées dans notre village. Nous en présenterons deux par bulletin communal. Notre choix est purement aléatoire mais toutes seront présentées. Si nécessaire, nous pouvons être contactés directement.

Commission de l'information et de la communication

Le Club "Sans Soucis"

Le club Sans Souci vous informe que les activités du mardi seront suspendues pendant la période de juillet-août. Elles reprendront début septembre 2009.

Par contre, la marche du jeudi restera ouverte à tous pendant la période estivale. Le départ de la randonnée est fixée à 14 h 00, place de la gare, pour des parcours d'environ 8 à 10 km.



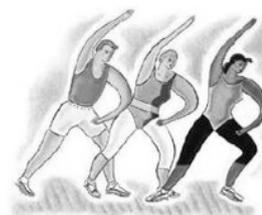
La bonne ambiance est de mise, et très souvent nous nous retrouvons en fin de randonnée autour d'un petit verre pour préparer le parcours de la semaine suivante. D'ailleurs quelques amitiés se sont déjà créées avec Ernest et Roland qui sont des personnes extérieures du village, mais qui se sont proposées pour nous servir de guide.

Réservez-vous cette demi-journée et venez nous nous rejoindre.
Tous renseignements au numéro 03 89 68 71 75

Association Accord

Accord est une association de Muespach qui vous propose des cours de danse pour enfants et de Gym-Tonic pour adultes. Bien-être, forme et bonne-humeur sont au rendez-vous afin d'être en accord avec son corps ...

Accord Tonic: Amélioration des capacités cardio-pulmonaire. Des exercices en musique pour entretenir et équilibrer le capital musculaire. Maintien corporel et baisse de la masse grasseuse. Ambiance garantie !



Accord Danse: Pour les enfants de primaire. Eveil ludique à la danse et à la relation mouvement - musique. L'enfant découvre son corps et l'espace. Il apprend des pas, le rythme, la coordination, qui le conduiront vers des chorégraphies complètes.

Reprise des cours le mardi 29 septembre 2009

Inscrivez-vous dès maintenant !

Renseignements et inscriptions :

<http://accord.c4.fr>

accord.asso@orange.fr

Tél: 06 32 08 58 47

La Forêt de Muespach

La forêt de Muespach est un vrai patrimoine communal de quelques 148 hectares qui se répartit sur 4 massifs. Elle évolue et se perpétue pour les générations futures. Elle apporte des recettes financières en dents de scie; quoique nous soyons aujourd'hui au creux de la vague, on se doit d'être toujours là pour mille autres raisons que son revenu.

Sa vocation récréative impliquant chasseurs, promeneurs, cavaliers, vététistes, etc. retient toute notre attention MAIS surtout elle a une vocation de production. Un volume de 720 m³ a été prélevé annuellement de 1971 à 1994; ce volume a passé à 1000 m³ depuis 1995 et sera conservé jusqu'en 2013. Cette forêt est en parfait équilibre avec même à ce jour plus de 2 années de récoltes capitalisées. Chaque année 6000 € sont réinvestis; ce qui est une vraie aubaine pour elle. Elle est aussi porteuse d'emploi. En effet, 550 heures de bûcherons ou sylviculteurs lui sont consacrées annuellement. C'est une énergie renouvelable qui fait le bonheur de beaucoup d'entre vous: acheteurs de stères, de BIL, de lots sur pied, de fonds de coupe. Habitants de Muespach, continuez ainsi ! J'ai besoin de vous tous pour la "travailler". Depuis 23 ans à son service, j'ai toujours trouvé en vos différents conseils municipaux une attention toute particulière ponctuée de tournées automnales annuelles qui me permettent d'expliquer toute la gestion économique, productive, récréative sans oublier la biodiversité (arbres à cavités, mare, fleurs et toute sa faune chevreuils, sangliers, lièvres, renards et tant d'autres.

Pour conclure, votre forêt vous ouvre grand ses bras ; profitez-en ! Parcourez-la ! Mais soyez respectueux du milieu que vous traversez. Imposez-vous les règles de bonne conduite. Ainsi vous contribuerez, vous aussi, à sa bonne gestion.

Votre Forestier : DIDIER LAGREDE



Commission Adsl / Internet :

Christian GRANDCLAUDE, Norbert DEMIÉVILLE, Hubert HÉBINGER, Philippe HUBER, Patrick SCHINDLER

Depuis notre dernier article de la manchette la situation a quelque peu évolué en ce sens que nous sommes certains maintenant que la solution Wimax du Conseil Général ne peut pas s'appliquer à notre village.

En effet, le 27 avril une seconde tentative de connexion au Wimax a été effectuée par Numéo chez M Fuchs, rue du 1er Septembre, sans plus de résultat que la première.

Il s'avère qu'aucun signal en provenance de Wolschwiller ou Ligsdorf n'est disponible chez lui.

Ceci implique que, au moins, toutes les maisons situées à la même hauteur et en-dessous n'auront pas accès au Wimax.

Le nombre d'habitations concernées est donc conséquent.

Seules celles situées sur les hauteurs, côté rue du Château d'Eau, peuvent s'y connecter pour un débit inférieur à 2M.



Ceci est malheureusement conforme à ce que nous nous efforçons de faire comprendre au CG puisque l'antenne prévue à Muespach n'a pas été édiflée.

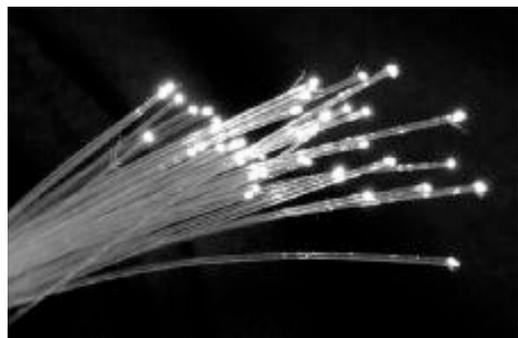
J'ai donc averti le Conseil Général de cet état de fait.

Ce dernier a demandé à HDRR, le délégataire de service public, d'effectuer toute une série de mesures dans le village. Ces mesures étaient censées avoir été effectuées depuis un an !

Le CG attend donc le rapport de HDRR pour statuer sur le cas de Muespach.

J'ai proposé à M Walter, qui est la personne en charge du dossier au CG, de le rencontrer pour discuter de la meilleure solution pour sortir les Muespachois de la zone d'ombre dans laquelle ils se trouvent toujours.

Etant toujours persuadés que la meilleure solution est le NRA ZO relié par fibre optique à Folgensbourg, nous souhaiterions que le CG soit notre partenaire dans cette opération, via une subvention ou autre, plutôt qu'il n'investisse dans une antenne supplémentaire qui ne satisferait personne, eu égard au débit disponible avec cette solution par rapport à la fibre. Sans compter la polémique actuelle sur la dangerosité des ondes.



Quoiqu'il en soit, nous devrions être en mesure de prendre une décision sur le moyen de sortir Muespach de la situation inadmissible dans laquelle se trouve notre village.

En dernière minute l'article sur Spechbach-Le-Haut dans l'Alsace du 28 mai nous informe que le Haut-Débit, là aussi, ne fonctionne pas à la satisfaction de la population.

WIMAX et le Haut-Débit :

une délégation Muespachoise au Conseil général du Ht-Rhin

En date du 2 juillet, le Maire et la commission « Internet/Haut-débit » du Conseil Municipal de Muespach, se rendaient au Conseil Général du Haut-Rhin à Colmar pour y rencontrer Monsieur le Vice-Président NOTTER, Monsieur DIRRIG, Conseiller général du Canton de Ferrette, ainsi que Messieurs WALTER et SOMMERLATT, conseillers techniques du Wimax.



La rencontre devait porter sur l'avenir du haut-débit à Muespach, mais aussi sur les difficultés de réception d'internet à Muespach, par le système Wimax, mis en place par le Conseil général du Haut-Rhin afin de permettre la réception d'Internet en « haut-débit » dans tout le département.

A notre demande des mesures avaient été effectuées dans le village afin de déterminer exactement la couverture Wimax. Sur 25 points de mesures, 11 donnent un accès à 2Mb/s, 8 à moins de 1Mb/s et 6 aucun signal.

La délégation Muespachoise se devait donc de faire admettre par les représentants du Conseil Général, que le Wimax est inopérant à Muespach, à l'exception de quelques rares privilégiés résidant sur les hauteurs du village, en raison du choix d'implantation des antennes Wimax, choix qui devait délaissier le site muespachoïse pour des motifs de rentabilité !

Pour le Conseil Général la solution Wimax n'a pas rencontré le succès attendu et elle ne représente plus qu'une solution transitoire. La seule solution possible, durant cette période transitoire, est donc, pour les Muespachoïses n'ayant pas accès au Wimax, une connexion via satellite. Celle-ci a comme avantage d'être accessible de quelque endroit que ce soit et avec actuellement un débit de 2Mb/s susceptible d'évoluer rapidement lui aussi.

Le principal inconvénient de cette connexion satellitaire est d'être relativement restrictive sur le volume des données transférées.

Une nouvelle loi dite « Besson » apparue cette année impose à tous les fournisseurs d'accès Internet (FAI) de proposer pour le satellite une connexion à 2Mb/s pour 35€/mois, matériel compris, avec un engagement de 2 ans. Il n'y aurait donc plus à payer la parabole, soit une économie de 400€. Ce délai de 2 ans pourrait représenter un délai raisonnable pour avoir la fibre optique à Muespach : aussi faut-il voir le Wimax et le satellite comme une solution transitoire.

Information : le Conseil Général du Haut-Rhin a commencé, en concertation avec le Conseil Général du Bas-Rhin et le Conseil Régional, l'étude de l'après Wimax. Etude, qui comme nous le pensons depuis longtemps, s'oriente vers la généralisation de la fibre optique.

Une décision devrait être prise en fin de 1er semestre 2010, sachant que le principal obstacle est le coût financier d'une telle opération. La commune de Muespach s'inscrit dès lors comme partenaire de cette opération. Ainsi, en cas d'accord et de partenariat avec Haut-Rhin Télécom (HRT) le coût pour la commune devrait être sensiblement diminué.

Nous attendrons donc cette date afin de savoir si nous irons vers cette solution en partenariat avec le Conseil Général et HRT. Si cette étude n'aboutissait pas, nous devrions alors nous engager seuls dans la voie de la fibre optique qui représente aujourd'hui un coût de 200 000 euros !

Commission des jeunes

Concours de Dessin :

Afin de sensibiliser les automobilistes et motocyclistes aux dangers inhérents à la longue traversée de Muespach, la commission des jeunes avait décidé de réaliser un petit concours sur la prévention routière auprès des enfants du village. Huit enfants ont répondu présent et ont réalisé des dessins. Il était difficile de départager ces derniers ; en conséquence, nous avons décidé, avec notre partenaire, le Crédit Mutuel de Muespach, de réaliser ces 8 panneaux et de le placer alternativement aux entrées du village.

Bravo et merci à Eckert Alizé, Ancel Maelys, Schmitt Céleste, Schmitt Cyril, Gutzwiller Louis, Berthet Anais, Senft Julien et Lacour Loic.

Radars :

L'installation des radars a, comme partout, entraîné un "ralentissement de la vitesse des véhicules" ; certes l'effort doit se poursuivre et l'installation des panneaux des enfants devrait accentuer encore la responsabilité des automobilistes et motocyclistes.

Formation secourisme :

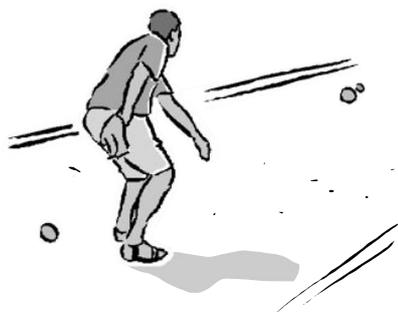
Sécurité toujours en proposant à nos jeunes une formation de secourisme avec le concours de la protection civile et le Crédit Mutuel.

23 jeunes de notre village ont passé avec succès cette formation d'environ 12 heures. Cette formation est la première étape dans la connaissance des « gestes qui sauvent ». Etant donné l'intérêt suscité par cette formation, la commune de Muespach et la protection civile ont d'un commun accord décidé de proposer à ces 23 jeunes une formation complémentaire d'ici l'année prochaine, et ce gratuitement.



Stage d'Escrime :

Deux stages d'initiation à l'escrime ont été organisés pendant les dernières vacances avec le Maître d'armes Géza KAS, vice champion du monde 2008 de sabre. A chaque fois, une dizaine d'enfants ont pu découvrir l'escrime. Un grand merci à Bastian HUBER, notre champion d'Alsace en fleuret, qui est à l'origine de ces stages dans notre village.



Concours de Pétanque

C'est sous un soleil magnifique, que c'est déroulé le 1er concours de Pétanque de Muespach.

Une dizaine d'équipes du village et des alentours se sont affrontées sur le terrain de pétanque de Muespach dans la joie, la bonne humeur et la convivialité.

La victoire est revenue à une équipe d'Altkirch, devant Anne et Henri JACQUES, Christian GRANDCLAUDE et son fils Jérémi, Wannier et Blenner et à noter une magnifique 5eme place de l'équipe de vétérans composée de Nicolas et Antoine. Les 5 premières équipes ont été primé.

Un grand merci aux participants, spectateurs et aux organisateurs.



*_**

Concours des Maisons Fleuries

Fin avril la mairie et la commission embellissement du village vous ont proposé de rendre notre village plus agréable, plus accueillant, et plus convivial en le fleurissant !

Comme nous l'avons évoqué sur le précédent document, les maisons les mieux fleuries seront récompensées sous forme de bons d'achats. Afin de pouvoir déterminer les lauréats, nous vous demandons de vous exprimer, en remplissant le talon ci-dessous et en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 31 août 2009. Les membres du conseil municipal sont hors concours.

La mairie et la commission « Embellissement du village »

✂ _____

COUPON – RÉPONSE

Veillez noter ci-dessous les coordonnées des maisons les mieux fleuries :

Nom : N° : Rue :

Nom : N° : Rue :

Nom : N° : Rue :

Nom : N° : Rue :

Nom : N° : Rue :

fami
EMPLOI 68
Le meilleur de l'aide à domicile

le fil de la vie
apa
Ensemble, tissons

L'APA et Fami Emploi 68 permettent aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux actifs et aux familles, quel que soit leur âge, l'accès à une gamme complète de services à domicile.

La Croisée des Services – APA – Fami Emploi 68,
80 rue de Mulhouse, 68300 SAINT-LOUIS
Tél. : 03 89 32 78 78 Site Internet : www.lcds.fr



Allô Seniors c'est simple : un seul numéro de téléphone pour toutes vos questions.

Tél. : 03 89 32 78 88, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Internet: www.alloseniors.fr

Courriel : info@alloseniors.fr

Allô Seniors est un service d'information téléphonique unique qui a pour vocation de répondre aux nombreuses questions que vous vous posez et de vous aider à trouver le bon interlocuteur, quel que soit votre lieu d'habitation. En effet, les seniors haut-rhinois n'ont pas toujours connaissance de tous les services qui leur sont destinés. C'est pourquoi, depuis 2002, ce service, qui se veut facile d'accès, rapide et gratuit, remplit pleinement son rôle d'information et de conseil à l'attention du public âgé.

L'équipe, spécialement formée en gérontologie, informe en toute neutralité, sur l'ensemble des services existants dans notre département.

le Cap

Les services de soins : 03 89 33 17 99
Le service de prévention : 03 89 33 17 92

Le Cap, l'association haut-rhinoise pour la **prévention** et les **soins** aux addictions (**drogue, tabac, alcool, cyberdépendance**), intervient, à **Mulhouse - Altkirch - St Louis**, d'une manière générale dans les domaines de la **prévention** et de la lutte contre les comportements à risques et des **soins** aux dépendances.

 Association pour le dépistage
du cancer colorectal
dans le Haut-Rhin

ADECA 68 : 122 rue de Logelbach
68020 COLMAR

Tél. : 03 89 12 70 13

Courriel : secret@adeca68.fr

Internet : www.adeca68.fr

Le dépistage du cancer colorectal consiste en la réalisation d'un test de recherche de sang occulte dans les selles distribué en première intention par les médecins généralistes.

Il concerne toutes les femmes et les hommes de plus de 50 ans.

Cette action permet de réduire significativement la mortalité due à ce cancer.



Nouvelle Association Française des
Sclérosés en Plaques
Tél. : 05 34 55 77 00
Courriel : nafsep@nafsep.org
Internet : www.nafsep.org

La NAFSEP a trois axes prioritaires :

- l'action sociale en faveur de l'aide aux patients,
- la création et la gestion de centres spécifiques de soins et d'hébergement pour Sclérosés En Plaques lourdement atteints,
- soutenir la recherche clinique et fondamentale, en concertation avec le Comité médico-scientifique de l'ARSEP (Association de Recherche sur la Sclérose en plaques.)



La permanence - accueil: SEPIA assure actuellement une permanence 5 jours par semaine de 8h30 à 18h. Chaque demande est traitée individuellement, qu'il s'agisse :

- d'intervention auprès d'un jeune en crise,
- d'écoute et de dialogue,
- de soutien psychologique,
- d'orientation vers d'autres ressources d'aide (mission locale, hôpital, psychiatrie, consultation juridique, ...)
- d'information à diffuser.

Les jeunes sont en général accueillis par un intervenant de l'équipe SEPIA. Cette position non "psy" permet souvent une première approche qui facilite l'acceptation d'une rencontre avec le psychologue lorsque cela s'avère nécessaire.

CLIC Alzheimer

**Centre Local d'Information et de
Coordination**

N'hésitez pas à contacter le CLIC
Alzheimer du Pays du Sundgau

Les locaux du CLIC se situent au Centre
Hospitalier St-Morand – 23 rue du 3^{ème}
Zouaves 68134 Altkirch Cedex

Tél. : 03 89 08 35 16

Permanences téléphoniques
les mardis et mercredis

Le CLIC participe au maintien à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et à l'amélioration de leur qualité de vie.

En accord avec le patient et sa famille, l'équipe travaille en partenariat avec les différents professionnels concernés : médecins de famille, neurologues, services d'aide et de soins à domicile, assistantes sociales des Pôles Gériatriques, accueil de jour, etc.

Ce service est gratuit.

Remise des diplômes de secourisme aux jeunes participants de Muespach

Une sympathique réunion s'est tenue au foyer des Sapeurs Pompiers de Muespach pour la remise des diplômes de secourisme à 23 jeunes. Ces jeunes stagiaires ont suivi et réussi le stage de secourisme organisé par la « Commission des Jeunes » du Conseil municipal de Muespach présidée par Monsieur Henri Jacques, sous la direction et l'animation de Monsieur Buttiker et son équipe de la Protection Civile du Département. Les divers intervenants réunis à l'occasion de cette remise des diplômes, le Maire Roland Haller, Monsieur Buttiker, et Monsieur Henri Jacques, ont tous, dans leur allocution, remercié et félicité ces jeunes qui se sont déterminés à suivre ces heures de formation. Monsieur Edmond Ott, Président de Régio Plus, quant à lui s'est dit particulièrement heureux d'avoir été sollicité pour subventionner ces cours de secourisme, tant il est vrai qu'ils sont d'utilité publique et ne peuvent qu'être profitable à notre population.



A tour de rôle, chaque jeune, à l'appel de son nom, est venu chercher, non sans une certaine fierté, son diplôme de secourisme. La réunion s'est terminée par un vin d'honneur et par une démonstration de secourisme. Démonstration réalisée, en présence des parents, de tous les jeunes diplômés ; chacun étant à tour de rôle invité à « secourir » son camarade dans différentes situations d'intervention. Ce fut une vraie réussite !

La liste des diplômés: Bernhard Maily, Bernhard Mika, Bingler Jordan, Berthet Anaïs, Gardere Antoine, Grandclaude Jérémie, Gutzwiller Madeline, Gutzwiller Malaury, Gutzwiller Louis, Hatstatt Julien, Hottinger Kylian, Hottinger Tristan, Kuentz Léa, Litzler Céline, Manca Mélinda, Meister Maxime, Parolin Nathan, Roth Arnaud, Schmitt Amélie, Schmitt Céleste, Stolz Thomas, Simon Valentin, Stoecklin Alexandra.



La chaleur de l'été : les bons gestes ...

(Avec notamment des extraits du site <http://www.secourisme-pratique.com>)

N. Demiéville

L'été est là. Les risques liés à la chaleur, au soleil et à l'été sont à prendre en considération. Le souvenir de la catastrophe sanitaire de 2003 et de ses 15'000 morts (en France, mais aussi près de 30 000 en Italie) a laissé de bien douloureux souvenirs. Il faut savoir que ces décès et maladies dus à la chaleur peuvent être prévenus ! Pourtant, de nombreuses personnes meurent chaque année à la suite de chaleurs extrêmes (valeurs stagnant de 10°C ou plus au-dessus de la température moyenne de la région, dans notre cas cette moyenne est d'environ 25°C). Voici donc quelques explications et conseils.



La chaleur, quels risques pour l'organisme ?

Tout d'abord des pathologies directement liées à l'effet de la chaleur sur l'organisme :

- Crampes de chaleurs, ce sont d'évident signes d'alerte ! Ces crampes sont des douleurs ou spasmes musculaires, généralement dans l'abdomen, les bras ou les jambes, qui peuvent se produire lors d'une activité intense.
- Épuisement, c'est une forme un peu plus légère de maux dus à la chaleur qui peuvent se développer après plusieurs jours d'exposition à des températures élevées et à un remplacement non-adéquat ou non équilibré de liquides.
- Déshydratation, c'est une situation aisément gérable en augmentant la consommation de liquides, quel que soit votre niveau d'activité ! N'attendez pas d'avoir soif pour boire. Lors d'exercices physiques intenses dans la chaleur, buvez entre 2 et 4 verres (soit environ 0.5 à 1 l) de liquide frais par heure ! Pour rechercher des signes de déshydratation, on pince la peau (sur la main pour des adultes, sur le ventre pour les enfants). En cas de déshydratation, la peau met du temps à redevenir normale, elle reste plissée plus longtemps que d'habitude.
- Coup de chaleur, c'est une situation dans laquelle le corps ne peut plus régler et garder sa température aux alentours de 36.5 - 37.2 °C. La température du corps s'élève alors rapidement pour atteindre jusqu'à 41°C ou plus dans les 10 à 15 minutes ! Un coup de chaleur peut causer la mort ou une invalidité permanente si aucun traitement d'urgence n'est prodigué.

De plus, en cas de très forte chaleur, peuvent s'ajouter des risques indirects par empoisonnement de l'organisme dus à :

- L'instabilité de certains médicaments
- Une intoxication alimentaire causée par une rupture de la chaîne du froid

Notons que tous ces risques sont démultipliés et aggravés pour les personnes à risques telles que :

- Les personnes âgées
- Les jeunes enfants, les femmes enceintes
- Les personnes malades, isolées ou mal logées
- Les personnes devant fournir un effort physique ou sportif

Principe de régulation de la température corporelle :

Cette thermorégulation est assurée par l'hypothalamus, zone située au centre du cerveau. Il est informé de l'état de la température à la surface du corps par des informations provenant de récepteurs cutanés. Il détecte aussi les moindres variations de la température du sang grâce à des récepteurs « centraux », placés notamment au sein de l'hypothalamus lui-même. Pour lutter contre la chaleur, l'organisme peut compter sur différents mécanismes : *rayonnement* (émission de chaleur sous formes de radiations –essentiellement infrarouges), *conduction* (diffusion par contact physique), *convection* (renouvellement de l'air ou de l'eau en contact avec le corps) et *évaporation* (sudation engendrée grâce l'activité des glandes sudoripares, eccrines et apocrines). Le facteur principal et le plus rapide est la vasodilatation des artéριοles cutanées qui amène le sang chaud au niveau de la peau assurant ainsi une thermolyse par rayonnement, conduction et convection. Ce phénomène s'accompagne bien sûr d'une augmentation de la fréquence cardiaque. Puis intervient l'augmentation de la transpiration par stimulation des glandes sudoripares. La sueur ainsi générée s'évapore et contribue fortement à une déperdition de chaleur supplémentaire. Il ne faut pas oublier que si le taux d'humidité est plus de 60%, cette évaporation va être réduite ! Ainsi pour abaisser la température du corps et permettre sa régulation, il faut abaisser la température entourant la personne (pièce fraîche ou climatisée), augmenter l'apport en eau dans l'organisme (boire beaucoup, de préférence de l'eau, voire des jus de fruits) pour éviter la perte de liquide et de sel induite par la transpiration.

Prévention :

Tous ces conseils relèvent du bon sens mais ce qui est naturel et semble évident pour vous ne l'est pas pour une personne dépendante ou pas encore autonome (personnes âgées, jeunes enfants, personnes ayant un handicap.)

- Se protéger de la chaleur, protéger les autres de la chaleur, porter des vêtements légers.
- Boire, faire boire beaucoup et souvent, même sans soif.
- Continuer à manger, proposer à manger, faire manger.
- Se rafraîchir, permettre aux autres de se rafraîchir (musée, supermarché, cinéma, etc.).
- Prendre des douches, des bains, emmener ses enfants à la piscine.
- Ne pas laisser un enfant ou un bébé seul dans une voiture (même pas quelques minutes).

Les signes à surveiller :

En cas de très grande chaleur, presque tout le monde se « traîne » et la plupart se plaignent et sont dans un état différent de celui qu'on leur connaît (fatigue, lassitude, plaintes fréquentes, difficultés à dormir, etc.) Vous devez donc être particulièrement vigilant et faire le tri entre un mal-être relatif et un problème grave lié à la chaleur.

Veillez particulièrement à surveiller :

- Un dysfonctionnement dans le système de rafraîchissement du corps (sueurs excessives et inhabituelles mais sans fièvre).
- L'apparition de crampes aux membres ou au ventre.
- Une fatigue intense et inhabituelle (épuisement).

Toute personne prise de malaise en cas de canicule doit faire l'objet d'une consultation médicale ou d'un appel au 15 pour conseil ou orientation.

Attention au coup de chaleur !

Car, en cas de coup de chaleur, il y a *DANGER DE MORT* !

Le coup de chaleur menace surtout les enfants. Une personne prise de coup de chaleur peut tomber en détresse vitale dans les minutes qui suivent l'apparition des premiers signes.



Les signes de gravité :

- Trouble de la conscience (confusion, somnolences, désorientation, perte de connaissance...).
- Fièvre (pouvant aller au delà de 41°C dans certains cas).
- Pouls rapide et fort.
- Trouble du comportement, agressivité, apathie.
- Maux de tête, nausées, vomissements, convulsions.
- Peau rouge, chaude et sèche, sans transpiration.
- Parfois soif intense.

Conduite à tenir :

- Transporter la personne dans une pièce fraîche ou à défaut à l'ombre.
- Faire boire beaucoup d'eau, **sauf** si la personne est inconsciente.
- Si trouble de la conscience, placer la personne sur le côté, bouche entrouverte.
- En cas de très fortes fièvre et si cela est possible, faire prendre un bain 2°C en dessous de la température du corps (si l'enfant à 40°C de fièvre, lui faire prendre un bain d'au-moins 15 minutes à 38°).
- Demander de l'aide médicale dès que possible.

La Page des Sapeurs Pompiers

**Sapeurs Pompiers
CI de Mespach
CIS III et Gersbach
SDIS Groupement SUD**

Toi copain et ami pompier, **Toi** qui est souvent sollicité
Sois remercié pour tout ce que tu peux donner.
Que de courage bien souvent il te faut trouver pour continuer.
Mais la vie est toujours là,
Et c'est bien sur **Toi** que nous pouvons toujours compter.
Car tu es riche de courage, bien formé, équipé et pour cela
Soldat du feu au grand cœur
Tu mérites tous les honneurs.



Pour votre sécurité : J'aimerais à présent vous donner quelques conseils.

1. Une attention particulière au Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz sournois, incolore, inodore, insipide, très toxique résultant d'une **mauvaise combustion, d'un manque d'oxygène ou d'une mauvaise aération**. Il provoque des maux de tête, des nausées, des vertiges, des lésions permanentes malgré les soins médicaux précoces, le coma voire le décès.

Afin d'éviter cela, certaines précautions sont à prendre pour limiter ou éviter ces intoxications, adoptez les bons gestes pour éviter l'asphyxie :

- Vos appareils ménagers **doivent être entretenus** : Faites contrôler vos installations par un professionnel qualifié **chaque année** (chauffe-eau, chaudière, cheminée, poêle...) **et correctement utilisés** : n'utilisez jamais comme chauffage d'appoint votre cuisinière, barbecue..et surtout évitez l'usage prolongé de panneaux radiants à gaz, poêles à pétrole comme chauffage de secours ce n'est pas leur usage initial.
- Au moins **une fois par an** : faites effectuer un **ramonage mécanique** par un professionnel de vos conduits de cheminée.
- **Votre habitation doit respirer** : Aérez bien votre logement même en hiver (par plusieurs périodes de courtes durées)
- Dégagez bien vos aérations et ne les bouchez en aucun cas : l'idéal est d'installer un ventilateur pour extraire l'air des pièces humides, comme les salles de bain....
- Certains jours les conditions météo créent un « effet couvercle » sur l'environnement (période de vent faible en hiver). Les polluants, les gaz d'échappement des voitures se concentrent et le tirage des cheminées est fortement diminué.
- **Redoublez de vigilance ces jours-là.**

2. Le DAAF.

En France, un feu domestique se déclare toutes les deux minutes faisant une victime par jour.

A ce propos les sapeurs pompiers de Muespach vous conseillent de vous équiper d'un DAAF.

Qu'est-ce qu'un DAAF ?

C'est un **Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée**.

Cet appareil permet, grâce au déclenchement d'un signal sonore, de prévenir et de réveiller les occupants de logements en cas de départ de feu. Contrairement aux idées reçues l'odeur de fumée ne réveille pas, bien au contraire. La fumée contient du Monoxyde de carbone qui plonge les occupants dans un sommeil profond.

Si vous désirez vous équiper, prenez soin d'acquérir chez les professionnels **uniquement des appareils homologués** (normes NF). Ils sont blancs de forme ronde, fonctionnent sur piles et présentent l'avantage de pouvoir continuer de fonctionner en cas de coupure de courant. Ils sont très simples d'installation, se vissent au plafond et ne demandent pas l'intervention d'un professionnel. Cet appareil n'est pas obligatoire contrairement à de nombreux pays européens. Mais il peut vous sauver la vie.

Il n'est pas dans Nos attributions de procéder à la mise en place des DAAF.

Je lance encore un appel, principalement à vous les jeunes pour venir renforcer nos rangs. **Vous serez toujours les bienvenus**. En effet, le Centre d'intervention de Muespach, voire le CIS Ill et Gersbach est un vivier de savoir-faire et de compétences diverses où chacun y trouve sa place. N'hésitez pas.

Je vous souhaite à vous toutes et à vous tous, et au nom de tous les membres du Corps et de l'Amicale, de **très bonnes et reposantes vacances d'été**.

Le chef du C.I. de Muespach

Major Pascal Groell

Location du foyer du Sapeur
06 11 50 95 59 ou au 03 89 68 71 36

Quoi de neuf au FC Muespach ?

Cette saison, le FC Muespach comptait 113 licenciés dont plus de 60 dans les catégories jeunes. Les plus jeunes membres ont à peine cinq ans, les plus âgés ont déjà dépassé la soixantaine depuis quelque temps.

L'équipe fanion des seniors est actuellement à la 6^e place de son groupe. Une victoire dans l'ultime rencontre de la saison lui permettrait de grappiller une place supplémentaire au classement et de terminer 5^e, ce qui était l'objectif en début d'exercice.

Serge GRETTER est l'entraîneur (totalement bénévole) de cette équipe depuis près de cinq ans et demi. C'est lui qui a pris en charge le groupe de très jeunes joueurs, épaulés par les quelques (à peine) moins jeunes qui restaient encore, avec lesquels nous avons, à l'époque, décidé de tenter un nouveau départ. Aujourd'hui, le pari est réussi : un groupe s'est formé, un état d'esprit est né, et les joueurs répondent aux attentes de leur encadrement sur le terrain et en dehors, lors des manifestations.

N'oublions pas l'équipe 2, composée de quelques joueurs réserves de la 1 et d'un noyau d'anciens, auteurs de quelques belles parties dans leur groupe, en division 2 de la pyramide B.

Les jeunes, quant à eux, évoluent dans le cadre de l'Entente de la Porte du Sundgau regroupant 4 clubs : l'AS Leymen, le FC Hagenthal, le FC Folgensbourg et le FC Muespach.

Le FC Muespach est responsable d'une équipe de poussins et de deux équipes de benjamins ainsi que de ses vingt débutants. Encadrés par une équipe compétente et dévouée, tous ces jeunes progressent régulièrement au fil des entraînements et des rencontres dans leurs championnats respectifs.

Pour les débutants et les poussins, le plaisir de jouer et la découverte du football sont les objectifs essentiels. La notion de compétition apparaît en catégorie benjamins où les équipes sont composées en fonction du niveau des joueurs.

Des installations vieillissantes, pour ne pas dire obsolètes, et un terrain unique très rapidement inutilisable par mauvais temps ont fortement perturbé le travail des entraîneurs et dirigeants, de nombreux entraînements ayant dû être annulés en automne ou à la fin de l'hiver.

Toutefois, tout ceci devrait bientôt n'être plus qu'un mauvais souvenir, puisque le projet du nouveau terrain monté conjointement par les deux communes doit entrer dans sa phase concrète dès cet été. Les conditions requises pour l'entraînement et les compétitions devraient alors être toutes idéalement réunies. Et le nouveau club-house, tout aussi indispensable, devrait suivre dans un avenir que nous espérons également très proche.

Aux bénévoles et aux joueurs alors de tirer le meilleur parti de ces nouveaux équipements, de les faire vivre et de prouver que leur réalisation était justifiée en augmentant encore la qualité du travail et de l'encadrement, afin que peut-être avant son 50^e anniversaire encore, le FC Muespach puisse franchir un nouveau palier...



Le FC Muespach ouvre grand ses portes aux bénévoles de 15 à 95 ans.

Il y a toujours quelque chose à faire : encadrement des jeunes, secrétariat, comptabilité, barman, logisticien, bricolage et entretien, jardinage, peinture, cuisinier, serveur, plongeur, etc.

Les inscriptions pour la nouvelle saison 2009-2010 peuvent être faites dès à présent :

renseignements au 03 89 68 68 07 ou au 06 33 79 40 08.